

CHAMPIONNAT LIGUE EQUIPES SENIORS DAMES

1 et 2 octobre 2022 – Golf de Valence Saint Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	jeudi 1 septembre
Clôture des inscriptions des équipières :	vendredi 16 septembre
Publication des départs :	jeudi 29 septembre

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.
Le nombre d'équipe est limité à 24.
Elles seront retenues dans l'ordre d'inscription.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départ

Repères V (rouge).

Evolution en division

Création d'une division 1 et d'une division 2 en 2023.

Les 12 premières équipes seront en division 1 en 2023.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 150€ par équipe à titre tout à fait exceptionnel pour le lancement de l'épreuve, la première année.

Le règlement des droits d'inscription (chèque ou virement bancaire) doit parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription pour les équipières.

Conditions particulières

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

